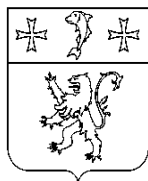


Ville de Meyzieu



Poste numéro 8409-15_PT

Commune de la métropole de Lyon
32 863 habitants – 15 kilomètres est de Lyon,
ville desservie par le tramway et reliée à Lyon par une piste cyclable

recrute

H/F

Assistante maternelle **Contrat à durée déterminée d'un an** (contrat pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée)

Rattaché(e) à la direction d'enfance et de l'éducation – service petite enfance, sous l'autorité de la Directrice de la Crèche Familiale vous serez chargé(e) des missions suivantes :

Missions :

- Accueillir les enfants et les parents,
- Assurer les soins d'hygiène et de vie aux enfants,
- Garantir l'éveil de l'enfant en lui proposant des activités adaptées à son âge, à son rythme et à ses centres d'intérêt (sorties, temps collectifs) et en consacrant régulièrement des temps de jeux avec les enfants, en renouvelant souvent les jeux...,
- Être à l'écoute des familles,
- Informer la directrice de tout problème (maladie, absence, difficulté relationnelle, modification de comportement) ,
- Accueillir un enfant temporairement pendant l'absence d'une autre assistante maternelle de la crèche familiale ,
- Participer à la vie de la crèche familiale : temps collectifs obligatoires, réunion parents / assistantes maternelles...

Profil

- professionnel agréé par la métropole avec la totalité de la formation réalisée
- CAP petite enfance souhaitée
- domicilié obligatoirement sur la commune
- expérience souhaitée
- connaissance des enfants et de leurs besoins
- vigilance par rapport aux règles de sécurité
- autonomie
- bon relationnel
- sens du service public

Lieu de travail : domicile et crèche familiale

Amplitude horaire : au plus tôt à partir de 6 heures et au plus tard 19 heures

Contrat de travail

- contrat d'une durée d'un an pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée
- rémunération : en fonction du nombre d'heures de garde (2,90 /heure/enfant) + indemnités d'entretien (3,10 euros / jour /enfant pour une garde jusqu'à 9 heures par jour, au delà de 9 heures l'indemnité est portée à 3,45 euros/jour / enfant) + indemnités de repas (4,29 à 4,75 selon l'âge de l'enfant /jour)
- au vu de l'expérience et de la qualification de l'assistante maternelle, une période de formation d'un mois maximum sein des EAJE de la collectivité est susceptible d'être mise en place au début du contrat, la rémunération sera alors calculée sur le SMIC durant cette période.

Poste disponible immédiatement

Adresser dans les meilleurs délais lettre + C.V. en notant obligatoirement la référence interne de l'offre, soit 8409-15_PT , à :

Monsieur le maire
Hôtel de Ville- Place de l'Europe -
CS 30401MEYZIEU CEDEX - (tél. : 04.72.45.16.16)

Transmettre votre candidature par courrier électronique sous format pdf uniquement sur la plate-forme de recrutement en vous connectant sur le lien suivant : <http://candidatures.meyzieu.fr>

Information importante sur le lien <http://candidatures.meyzieu.fr> :

- soyez vigilant sur les tirets à utiliser par rapport à la référence de l'offre (le premier est le tiret du 6 et le deuxième est le tiret du 8), à défaut votre candidature ne pourra être enregistrée
- ne transmette votre candidature que sous format pdf pour les mêmes raisons